

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/10/2020

Délibération N° 2020 - 42 : Travaux de la façade arrière du bâtiment de l'Europe

L'an deux mille vingt et le vingt-huit octobre à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt et un octobre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, CROUZET Louisette, JOUFFREY Camille, PICHOU Christian, PISTOLET William, MAYET Christelle, DUSSERT Sandrine, GUTHON Bernard

Étaient absents et excusés : DUSSERT Cédric,

Pouvoirs : DUSSERT Cédric donne pouvoir à Camille JOUFFREY

Secrétaire de séance : OUGIER Jean Patrick

Le bâtiment de « Europe » a été réhabilité sauf la façade arrière de l'immeuble.

3 entreprises ont répondu à la consultation pour la réfection et l'isolation extérieure de cette façade orientée au nord.

- SCBO pour un montant de 42 688.00 € HT soit 51 225.60 € TTC
- MDF pour un montant de 42 460.00 € H.T. soit 50 952.00 € TTC
- BMI pour un montant de 24 777.00 € H.T soit 29 732.40 € TTC
-

L'entreprise BMI moins disante est retenue pour un montant de 24 777.00 € H.T soit 29 732.40 € TT. Ces travaux seront exécutés au printemps 2021.

Il convient en outre de prévoir la réalisation des menuiseries du deuxième étage pour préparer l'aménagement ultérieur dans les meilleures conditions d'isolation thermique.

Pour les 6 fenêtres à réaliser l'évaluation au vu des travaux déjà financés au premier étage est de : 6 x 1 500 = 9 000€

Ces travaux ne peuvent être envisagés sans subventions conséquentes et seront prévus sur l'exercice de l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le devis de la société BMI pour un montant de 24 777.00 € H.T soit 29 732.40 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents permettant l'exécution du projet
- **AUTORISE** le Maire à demander les subventions les plus élevées possibles auprès de l'Etat (DETR) et de la SFIL, du Département de l'Isère et de la Communauté de Communes de l'Oisans pour ces travaux ainsi que les menuiseries extérieures soit au total une tranche de travaux de 35 000 €

Suffrages exprimés : 11 – Pour : 11 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
PICHOU Christian

